



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

AMENAGEMENT DE LA RUE DU PETIT BANC -
AVENANT D' AUGMENTATION DE LA MASSE
DES TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 01 octobre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DE LA RUE DU PETIT BANC - AVENANT
D' AUGMENTATION DE LA MASSE DES TRAVAUX**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 8 mars 2010, un marché de travaux a été signé avec l'entreprise M' RY pour l'aménagement de la rue du Petit Banc, pour un montant de 166 680,00 € HT, soit 199 349,28 € TTC. Les travaux ont débuté le 31 mai, et se termineront mi-octobre.

Dans le cadre de son rôle de conseil au maître d'ouvrage, l'entreprise titulaire a proposé en cours de chantier une technique de pose des pavés différente de celle prévue au marché. Il s'agit d'une pose directe sur béton en lieu et place d'une pose sur chape. Cette technique présente l'avantage d'une meilleure résistance à la charge sous circulation, donc une meilleure tenue dans le temps, et permet de raccourcir le délai de réalisation de 2 semaines.

Toutefois, cette nouvelle prestation conduit à un surcoût de 3308,80 € HT, soit 3 957,32 € TTC.

Par ailleurs, dans le cadre de l'effacement d'un tronçon de réseau téléphonique, il a été nécessaire de poser des fourreaux non prévus au marché, pour un montant supplémentaire de 830,00 € HT, soit 992,68 € TTC

Enfin, pour améliorer l'esthétique de l'aménagement, il est proposé de remplacer une zone de trottoir en enrobé par du béton désactivé. Le surcoût correspondant s'élève à 4 163,88 € HT soit 4 980,00 TTC.

Il est donc nécessaire de passer un avenant au marché, pour un montant de 8 302,68 € HT, soit 9 930,00 € TTC. Le nouveau montant du marché est donc de 174 982,68 € HT, soit 209 279,28 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant d'augmentation de la masse des travaux avec l'entreprise M'RY pour un montant de 8 302,68 € HT, soit 9 930,00 € TTC ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE